



# Schéma directeur de la vie étudiante et de campus

2024 - 2029

# Édito

Le Mans Université (LMU) est structuré autour de 3 UFR (Droit-Sciences Économiques-Gestion, Sciences et Techniques, Lettres-Langues-Sciences Humaines), 2 IUT (1 sur le site de Laval et 1 sur le site du Mans) et 1 école d'ingénieur (ENSIM). Son projet stratégique inclut le déploiement progressif d'instituts, sous des formes structurelles variées mais qui valorisent le triangle de la connaissance Recherche-Formation-Innovation afin de mettre en avant les domaines de compétences de LMU en matière de formation et de recherche, au bénéfice des étudiants et de la population.

D'un point de vue géographique, les deux campus du Mans et de Laval sont à des niveaux différents, que ce soit en termes d'offres de formation ou de vie de campus. L'éloignement géographique des deux sites et leur présence dans deux départements différents peuvent également avoir tendance à créer des difficultés dans le sentiment d'appartenance à une Université pleine et entière... autant d'éléments qui confortent l'importance d'élaborer ce schéma directeur de la vie et du bien-être étudiant dont nous vous présentons les principaux axes.

Pascal Leroux, Président de Le Mans Université



# Préambule

Ce Schéma Directeur de la Vie Étudiante (SDVE) est le fruit d'une concertation avec les acteurs de la vie étudiante de notre Université. Merci pour leur mobilisation et leurs contributions. Les étudiants sont le moteur de la vie de leur Université. Qu'ils voient dans ce schéma directeur la sensibilité de Le Mans Université à leur offrir les conditions les plus favorables à leur réussite universitaire.

Sylvain Durand, Vice-Président Formation et Vie Universitaire

Ce premier SDVE de Le Mans Université revêt un caractère particulièrement engageant sur le sujet de la vie étudiante sur nos deux campus. Dans la poursuite des actions déjà engagées, il se veut innovant, actuel et en lien avec le maximum d'aspects des conditions de bien-être des étudiants afin d'avoir des campus sur lesquels il fait bon vivre, avec des étudiants épanouis.

Lucas Chesnot, Vice-Président Étudiant (2022-2024)



# Sommaire

Introduction et références réglementaires  
Présentation des acteurs de la vie étudiante

## Axe 1. Accueil et insertion

- 1.1 Accueil des néo-bacheliers
- 1.2 Accueil des étudiants internationaux
- 1.3 Structuration de l'offre de service

## Axe 2. Vie et engagement étudiant

- 2.1 Vie de campus et développement durable
- 2.2 Citoyenneté étudiante
- 2.3 Offre de logement étudiant
- 2.4 Encouragement à la mobilité étudiante

## Axe 3. Santé étudiante

- 3.1 Offre de services de santé et suivi
- 3.2 Prévention
- 3.3 Prise en charge du handicap
- 3.4 Lutte contre les violences sexistes et sexuelles et autres formes de discrimination



# Introduction et références réglementaires

Ce schéma directeur de la vie étudiante est produit pour la première fois. Planifié sur les 5 prochaines années, il permet de définir et de décliner des orientations stratégiques en lien avec le bien-être et la vie étudiante. Il s'inscrit dans la lignée des actions développées depuis 2 ans pour valoriser la démocratie étudiante et rendre les étudiants encore plus acteurs de la vie de l'Université. Il croise ainsi de nombreux champs et se veut force d'actions dans de multiples domaines sur nos deux campus du Mans et de Laval. Le suivi de ce schéma directeur fera l'objet de points réguliers en Commission Formation et Vie Universitaire. Il est présenté sous la forme de 3 axes stratégiques principaux avec leur déclinaison en objectifs particuliers.

## RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

**Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap** : elle définit ainsi la notion de Handicap : « *Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.* ».

Cette même loi reconnaît également le droit d'accès aux formations de l'enseignement supérieur dans son article 20 (codifié par l'article L.123 4.1 du code de l'Éducation) : « *les établissements d'enseignement supérieur inscrivent les étudiants handicapés ou présentant un trouble de la santé invalidant dans le cadre des dispositions réglementant leur accès au même titre que les autres étudiants, et assurent leur formation en mettant en œuvre les aménagements nécessaires à leur situation dans l'organisation, le déroulement et l'accompagnement de leurs études* ».

Enfin, l'article 41 de cette loi encadre les mesures devant être prises en matière d'accessibilité du bâti, pour tout établissement recevant du public.

**Le décret n°2005-1617 du 21 décembre 2005 relatif aux aménagements des examens et concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur** pour les candidats présentant un handicap garantit l'égalité des chances avec les autres candidats. Il sera par la suite **accompagné de la circulaire n°2011-220 du 27-12-2011** qui codifie les modalités d'aménagements des examens et concours.

**En 2007, la « Charte Université/Handicap »** signée entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le Ministère du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité, le Secrétariat d'État chargé des solidarités et la Conférence des Présidents d'Université, promeut la création d'un service d'accueil des étudiants en situation de handicap dans les Universités et la désignation d'un responsable pour chacun d'eux. **Cette Charte a ensuite été révisée en 2012** pour consolider le dispositif existant et accentuer le développement de l'accompagnement des étudiants vers l'insertion professionnelle, mais également pour développer la politique des ressources humaines en matière de handicap.

**Depuis 2007**, l'Université du Mans dispose d'une **convention avec la « Maison Départementale des Personnes Handicapées » (MDPH)** de la Sarthe, permettant d'accréditer les médecins du Service de Santé Étudiante (SSE) par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées » (CDAPH). Les démarches des étudiants pour la reconnaissance de leurs besoins se trouvent ainsi facilitées.

Enfin, la **loi ESR du 22 juillet 2013** impose la création d'un schéma directeur pluriannuel en matière de politique du handicap.

## GLOSSAIRE

- **AMAP** : Association pour le maintien d'une agriculture paysanne
- **APPUI** : Accompagnement à la Pédagogie et aux Pratiques Universitaires Innovantes
- **BAI** : Bureau d'Accueil International
- **BDE** : Bureau des étudiants
- **BU** : Bibliothèque universitaire
- **CDAPH** : Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées
- **CFA** : Centre de formations d'apprentis
- **CPAM** : Caisse primaire d'assurance maladie
- **CPER** : Contrat plan état-région
- **CROUS** : Centre régionale des œuvres universitaires et sociales
- **CVEC** : Contribution de vie étudiante et de campus
- **DAF** : Direction des affaires financières
- **DATI** : Direction des affaires techniques et immobilières
- **DCOM** : Direction de la communication
- **DD&RS** : Développement durable et responsabilité sociétale
- **DEF** : Direction des études et de la formation
- **DGS** : Direction générale des services
- **DNUM** : Direction du numérique
- **DRH** : Direction des ressources humaines
- **EVE** : Espace de vie étudiante
- **IUT** : Institut universitaire de technologie
- **JPO** : Journée porte ouverte
- **KIS** : Kiosque info service
- **LMU** : Le Mans Université
- **MAO** : Musique assisté par ordinateur
- **ML** : Maison des langues
- **MOOC** : Cours d'enseignement diffusé sur internet
- **SAGJ** : Service des affaires générales et juridiques
- **SAM** : Service audiovisuel et multimédia
- **SCD** : Service commun de documentation
- **SFC** : Service de formation continue
- **SDVE** : Schéma directeur de la vie étudiante
- **SRI** : Service des relations internationales
- **SSE** : Service de santé étudiant
- **SUIO-IP** : Service universitaire d'information et d'orientation - Insertion professionnelle
- **SUAPS** : Service universitaire des activités physiques et sportives
- **TEDS** : Transition écologique et développement sociétale
- **UFR** : Unité de formation et de recherche
- **UEO** : Unité d'enseignement d'ouverture
- **VEE** : Valorisation de l'engagement étudiant
- **VP** : Vice-président
- **VPCA** : Vice-président du conseil d'administration
- **VPFVU** : Vice-président formation et vie universitaire
- **VPE** : Vice-président étudiant
- **VPRI** : Vice-présidente déléguée aux relations internationales
- **V2S** : Violence sexiste et sexuelle

# AXE 1 : ACCUEIL ET INSERTION



## 1.1 L'accueil des néo-bacheliers

L'entrée dans l'enseignement supérieur est souvent une étape particulière, à la croisée des chemins avec l'acquisition de la majorité et la projection vers la vie d'adulte, les perspectives d'autonomie, la professionnalisation. Dans ce contexte, l'Université a un rôle clé au niveau de l'accueil des néo-bacheliers pour les guider dans des modalités d'apprentissage souvent nouvelles et les mettre dans des conditions les plus adéquates à leur réussite universitaire, à leur santé et à leur bien-être. De nombreux services universitaires sont engagés dans cette dimension et travaillent déjà, en collaboration avec les composantes, à assurer un accueil le plus optimal afin de faciliter l'immersion dans ce nouveau paysage qu'est l'Université.

Ce schéma directeur est ici l'occasion de viser des actions plus spécifiques afin de faire des campus du Mans et de Laval des lieux d'accueil encore plus remarquables dans lesquels pourra se développer un plus fort sentiment d'appartenance à l'Université, à un territoire.

ACCUEIL ET INSERTION	PILOTES/ACTEURS	DÉBUT	FIN	INDICATEURS/CIBLES
<b>1.1.1 – ANCRER LA VIE ETUDIANTE COMME UN ENJEU FONDAMENTAL POUR LES CAMPUS</b>				
<b><u>Mise en place d'une maison des étudiants sur le campus du Mans</u></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– VPCA</li> <li>– VPFVU</li> <li>– Le Mans Métropole</li> <li>– CROUS</li> <li>– DATI</li> <li>– VPE</li> </ul>	2024	2029	– Construction lancée
<b><u>Mise en place d'une maison des étudiants sur le campus de Laval</u></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– VPCA</li> <li>– VPFVU</li> <li>– Laval Agglomération</li> <li>– CROUS</li> <li>– DATI</li> <li>– VPE</li> </ul>	2024	2029	– Construction lancée

	PILOTES/ACTEURS	DÉBUT	FIN	INDICATEURS/CIBLES
<p><b><u>Faire des campus des sites d'accueils remarquables</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Poursuivre la végétalisation des campus</li> <li>– Augmenter la qualité des sites de détente et de repos (tables de pique-nique, fontaines à eau...)</li> <li>– Améliorer les espaces d'information, la signalétique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– VPFVU</li> <li>– DATI</li> <li>– VPE</li> </ul>	2024	2029	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Développement de nouveaux espaces ombragés</li> <li>– Amélioration de la signalétique interne sur le campus</li> </ul>
<b>1.1.2 – NOURRIR LE SENTIMENT D'APPARTENANCE À L'UNIVERSITÉ</b>				
<p><b><u>Faire du Kiosque Info Service (KIS) le premier temps d'intégration marquant</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Organiser le KIS lors de la première semaine de rentrée universitaire ;</li> <li>– Mettre en place un parcours homogène de découverte des services étudiants de l'Université (Campus Tour) avec remise du guide étudiant à la clé ;</li> <li>– Valoriser la connaissance de l'usage de la CVEC auprès des étudiants ;</li> <li>– Informer sur les autres prestataires de services auprès des étudiants (CAF, CPAM, SNCF, SETRAM) ;</li> <li>– Communiquer sur les régimes spécifiques d'études et le tutorat.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– DEF</li> <li>– CROUS</li> <li>– SCD</li> <li>– SSE</li> <li>– SUAPS</li> <li>– SUIO-IP</li> <li>– ML</li> <li>– SRI</li> <li>– Service Culture</li> <li>– Pôle tutorat</li> </ul>	2024	2027	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Taux de passage des néo-bacheliers primo-entrants au KIS ;</li> <li>– Une enquête de satisfaction sur la qualité de l'accueil est réalisée ;</li> <li>– Nombre d'étudiants sollicite un aménagement spécifique d'étude après information sur leurs droits potentiels.</li> </ul>

	PILOTES	DÉBUT	FIN	INDICATEURS/CIBLES
<b>1.1.3 – AVOIR UNE COMMUNICATION ADAPTÉE AUPRÈS DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ</b>				
<u>Développer un ENT accessible et responsive et augmenter son utilisation</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– SAM</li> <li>– DCOM</li> <li>– DEF</li> <li>– DNUM</li> </ul>	2025	2029	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Fréquentation de l'ENT et de ses items importants : scolarité, emploi du temps</li> </ul>
<u>Soutenir des modalités de communication adaptées en utilisant une variété d'outils</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Poursuivre l'usage de d'Instagram, podcast, audio et vidéo</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– SAM</li> <li>– DCOM</li> <li>– DEF</li> </ul>	2025	2029	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Taux de visionnage, de fréquentation, taux d'engagement</li> </ul>

## 1.2 L'accueil des étudiants réfugiés et internationaux

Le Mans Université s'honore d'un taux d'étudiants internationaux important. Ainsi, elle accueille chaque année environ 1 500 étudiants internationaux de 117 pays, soit plus de 15 % de son effectif global. L'immersion dans un autre pays n'étant pas toujours chose facile, le Bureau d'Accueil International (BAI) reçoit et accompagne les étudiants internationaux tout au long de leur séjour, depuis leur admission et à leur départ. Il les aide dans leurs démarches quotidiennes et administratives et œuvre quotidiennement avec les composantes et avec d'autres services communs. Le BAI est notamment un partenaire privilégié du CROUS, pour l'hébergement de ces étudiants, ainsi que de la préfecture pour faciliter leurs démarches administratives d'immigration. LMU est soucieuse de la qualité de l'accueil de ce public, incluant les réfugiés et est notamment lauréate de projets comme AURII (Accompagnement Universitaire pour la Réussite et l'Intégration des Internationaux) qui vise à développer des modules d'accompagnement à l'intégration et à la réussite des étudiants réfugiés et internationaux, ou AIMES et AIMES+ pour l'accueil des étudiants en exil en DU Passerelle. Il sera nécessaire de maintenir, poursuivre et parfaire ces efforts engagés. L'obtention, d'ici la fin de la période d'accréditation, de la 3ème étoile du label "Bienvenue en France" est ainsi un objectif de Le Mans Université. La mise en place d'un réseau Alumni pourra notamment y contribuer.

ACCUEIL ET INSERTION	PILOTES/ACTEURS	DÉBUT	FIN	INDICATEURS/CIBLES
<b>1.2.1 – GARANTIR UN ACCUEIL DE QUALITÉ POUR LES ÉTUDIANTS REFUGIES ET INTERNATIONAUX</b>				
<b><u>Obtenir la troisième étoile du label « Bienvenue en France »</u></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– VPRI</li> <li>– SRI</li> <li>– ML</li> <li>– Composantes</li> </ul>	2024	2025	– Obtention du label
<b><u>Développer des espaces d'expressions orales et écrites des étudiants</u></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– ML</li> </ul>	2024	2029	– Nombre d'étudiants participant
<b><u>Proposer des ateliers tutorat/mentorat en journée en langues</u></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– ML</li> </ul>	2025	2029	– Nombre d'étudiants participant

	PILOTES/ACTEURS	DÉBUT	FIN	INDICATEURS/CIBLES
<b>1.2.2 – METTRE EN PLACE DES PROJETS INTEGRANT LES ÉTUDIANTS REFUGIES ET INTERNATIONAUX</b>				
<b><u>Proposer des événements afin de faire découvrir et faciliter l'intégration en France</u></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– VPE</li> <li>– VPRI</li> <li>– SRI</li> <li>– ML</li> </ul>	2024	2025	– 2 événements par année
<b><u>Mise en place d'une subvention spécifique à destination des associations étudiantes menant des projets particulièrement intégrant pour les étudiants internationaux</u></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– VPE</li> <li>– VPRI</li> <li>– SRI</li> <li>– ML</li> <li>– Chargée de la vie associative</li> </ul>	2024	2025	– 5 associations subventionnées dans ce cadre/an
<b><u>Développement d'une journée de festivité en fin d'année universitaire par COLOURS</u></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– COLOURS</li> <li>– SRI</li> <li>– VPE</li> <li>– Associations étudiantes</li> </ul>	2024	2025	– Nombre d'étudiants participant

### 1.3 Structuration de l'offre de service en rapport avec les nouveaux usages et les nouveaux profils des étudiants

L'Université est un lieu de savoir et de transmission des connaissances au service de ses usagers. Les réformes successives de l'éducation nationale, l'évolution constante des usages numériques, les changements sociétaux... font apparaître des nouveaux profils d'étudiants que l'Université se doit d'accompagner au mieux pour leur offrir les meilleures chances de réussite. Source de progrès et d'innovation, l'Université se doit donc également d'être en adaptation permanente dans ses pratiques.

Parmi les nombreuses différentes pistes possibles, il apparaît ainsi important de travailler en coordination avec les services supports comme le SCD, le SUIO-IP, les scolarités afin d'assurer la meilleure efficacité de service sans nuire à la qualité de travail des personnels dédiés. L'extension des horaires d'ouverture du SCD est déjà l'objet de réflexion, à Laval comme au Mans. Une réflexion collective pourrait aussi être engagée entre les différentes composantes sur la thématique des emplois du temps afin de coordonner les flux étudiants dans les cafétérias du CROUS et les restaurants universitaires et assurer des temps de pause suffisants durant les journées de cours. Un tel travail pourrait également, en coordination avec le service des transports en commun de la municipalité du Mans, être source de propositions pour mettre en concordance les périodes d'affluence sur l'Université et l'offre de service de transport en commun desservant le campus du Mans.

Un groupe de travail spécifique rassemblant étudiants, enseignants et personnels des services représentera une bonne opportunité de travailler ces différentes pistes et d'en faire émerger des nouvelles.

ACCUEIL ET INSERTION	PILOTES/ACTEURS	DÉBUT	FIN	INDICATEURS/CIBLES
<b>1.3.1 – DÉVELOPPER LES CAPACITÉS D'ACCUEIL DES BU POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE DISPONIBILITÉ EN PLACE PAR ÉTUDIANT</b>				
<u>Pérennisation et ajustement de l'offre horaire actuelle dans les BU du Mans et de Laval</u>	– SCD	2025	2029	– Disponibilité d'une place en BU sur chaque campus en heure par semaine par étudiant
<u>Réfléchir et préfigurer une extension ou nouvel équipement pour le campus de Laval</u>	– SCD – VPCA – Laval Agglomération – Département Mayenne	2024	2029	– Conduite d'une étude pré-programmatique – Inscription au CPER

	PILOTES/ACTEURS	DÉBUT	FIN	INDICATEURS/CIBLES
<b>1.3.2 – REPENSER LA QUESTION DES TEMPS ET DES RYTHMES UNIVERSITAIRES</b>				
<p><b><u>Créer un bureau des temps et des rythmes universitaires</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Rassembler des étudiants, des responsables pédagogiques, des représentants du service de santé étudiant pour partager des réflexions et mettre en place des actions facilitant étude, repos, vie et engagement étudiant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– VPE</li> <li>– VPFVU</li> <li>– SSE</li> <li>– DEF</li> <li>– SCD</li> <li>– Responsables pédagogiques</li> </ul>	2025	2026	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Pause méridienne de 45 minutes garantie à chaque étudiant</li> </ul>
<b>1.3.3 – VALORISER L'ENTREPREUNARIAT ÉTUDIANT</b>				
<p><b><u>Renforcer la détection et l'information des étudiants porteurs de projets</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Développer le réseau de référents entrepreneuriat dans les composantes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Pôle entrepreneuriat</li> <li>– DRIS</li> <li>– Composantes</li> </ul>	2024	2025	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Nombre d'étudiants entrepreneurs</li> </ul>

	PILOTES/ACTEURS	DÉBUT	FIN	INDICATEURS/CIBLES
<b>1.3.4 – FACILITER L'INTÉGRATION DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX SUR LE CAMPUS</b>				
<p><b><u>Faciliter les échanges interculturels et les pratiques translingagères entre les étudiants nationaux et internationaux</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Développer des espaces de co-création entre étudiants, tout en diffusant les productions via des événements (exposition, représentation, conférences...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– ML</li> <li>– SRI</li> <li>– Service Culture</li> <li>– SCD</li> </ul>	2025	2026	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Nombre d'actions organisées dans l'année ;</li> <li>– Nombre d'étudiants qui participent aux actions ;</li> <li>– Nombre de créations proposées chaque année.</li> </ul>
<p><b><u>Faciliter la diffusion des langues et des cultures sur le campus</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Diversifier l'offre de formation de la Maison des Langues : cours du soir, ateliers à des créneaux différents, tutorat en langue, mentorat...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– ML</li> </ul>	2025	2026	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Nombre d'actions organisées dans l'année ;</li> <li>– Nombre d'étudiants qui participent aux actions ;</li> <li>– Nombre d'ateliers proposés.</li> </ul>
<b>1.4.4 – FAVORISER LA PRATIQUE ARTISTIQUE</b>				
<p><b><u>Développer des ateliers de pratique et des stages sur le site de Laval</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Service Culture</li> </ul>	2024	2029	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Nombre d'ateliers et de stages organisés dans l'année</li> </ul>
<p><b><u>Faciliter la circulation des productions des ateliers (type exposition) au sein des différents sites et entre les campus</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Service Culture</li> <li>– DATI</li> </ul>	2025	2026	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Nombre d'expositions ayant circulé sur au moins 3 sites et/ou les deux campus</li> </ul>

	PILOTES/ACTEURS	DÉBUT	FIN	INDICATEURS/CIBLES
<p><b><u>Mieux reconnaître le statut de l'étudiant artiste</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Service Culture</li> <li>- DEF</li> <li>- VPFVU</li> <li>- DCOM</li> </ul>	2024	2029	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à disposition et diffusion du guide de l'étudiant artiste ;</li> <li>- Nomination d'un référent pour les artistes de haut niveau ;</li> <li>- Inscription des étudiants artistes comme pouvant bénéficier d'aménagement d'études.</li> </ul>
<p><b><u>Renforcer les partenariats extérieurs pour encourager la pratique du « spectateur » chez les étudiants</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Constituer un groupe de travail entre les principaux acteurs territoriaux du champ culturel</li> <li>- Porter des réflexions sur des politiques culturelles à l'échelles des territoires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Service culture</li> <li>- Ville du Mans</li> <li>- Ville de Laval</li> <li>- Département de la Sarthe</li> <li>- Département de la Mayenne</li> <li>- Structures culturelles des territoires</li> </ul>	2024	2029	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Deux réunions annuelles ;</li> <li>- Augmentation du public étudiant dans les spectacles locaux</li> </ul>

# AXE 2 – VIE ET ENGAGEMENT ÉTUDIANT



## 2.1 Vie de campus et développement durable

Vie de l'Université et vie du campus vont de pair au bénéfice des étudiants. La vie de campus est le reflet de la qualité de vie étudiante sur le campus et inclut l'offre de service (SCD, restauration universitaire, accessibilité numérique etc...) tout comme les activités sportives, culturelles et associatives. De manière transversale, elle implique aussi la thématique de l'environnement et du développement durable, qui est devenue une des préoccupations majeures des étudiants.

Être une Université moderne, c'est donc être une Université soucieuse du développement durable et de son impact écologique pour le bien des générations futures. Un engagement caractéristique doit donc être soutenu par l'Université sur les campus du Mans et de Laval. Il comprendra notamment :

- La valorisation de la semaine du développement durable auprès des étudiants comme des personnels ;
- La mise en place d'un groupe de travail pour permettre une réflexion globale sur les besoins et attentes des étudiants sous l'égide de la présidence et des chargés de mission développement durable ;
- La généralisation et la bonne pratique du tri sélectif en lien avec les étudiants, les services concernés, et les métropoles du Mans et de Laval.

À cela s'ajoute le projet d'implantation de lieux de vie étudiante sur les campus du Mans et de Laval en concertation avec les villes. Ces lieux comprendraient notamment des locaux pour les associations étudiantes, un espace de co-working, des salles de réunion, une ressourcerie... La construction de ces bâtiments constituera un jalon important sur lequel pourra s'appuyer une partie de la dynamique de relance post-COVID et d'expansion voulue autour de la vie de campus.

## VIE ET ENGAGEMENT ÉTUDIANT

	PILOTES/ACTEURS	DÉBUT	FIN	INDICATEURS/CIBLES
<b>2.1.1 – AMÉLIORER LA SENSIBILISATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU COURS DE LA VIE UNIVERSITAIRE</b>				
<p><b><u>Organisation d’ateliers participatifs autour du DD&amp;RS</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Publication d’un calendrier annuel d’ateliers où sera évoqué une fois par mois une thématique différente rattachée au DDRS (parité, numérique responsable, biodiversité, mobilité, santé, déchet, etc.) ;</li> <li>– Intégrer et encourager les étudiants à participer aux décisions impactant la vie sur leur campus lors de ces ateliers.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– VPFVU</li> <li>– VPE</li> <li>– Chargée de la vie associative</li> <li>– Associations étudiantes</li> <li>– Cellule DD&amp;RS</li> <li>– Espace UP</li> </ul>	2025	2027	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Nombre d’ateliers ouverts organisés ;</li> <li>– Participation moyenne des étudiants à ces ateliers ;</li> <li>– Nombres d’instances ouvertes aux étudiants.</li> </ul>
<p><b><u>Création d’un pôle de ressources pédagogiques autour de la TEDS</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Mise à disposition pour les étudiants d’un pôle de ressource TEDS sur la plateforme UMTICE ;</li> <li>– Proposer au sein des BU des actions de sensibilisation aux enjeux socio-environnementaux ainsi que des propositions culturelles comme des ressources ciblées sur ces thématiques DDRS (exposition, sélection d’ouvrage).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Cellule DD&amp;RS</li> <li>– Service APPUI</li> <li>– Corps enseignant</li> <li>– DCOM</li> <li>– Pôle culture scientifique</li> <li>– SCD</li> </ul>	2025	2026	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Nombre de consultation des ressources UMTICE ;</li> <li>– Nombre d’expositions dans les BU ;</li> <li>– Nombre de listes d’ouvrage recommandés.</li> </ul>

	PILOTES/ACTEURS	DÉBUT	FIN	INDICATEURS/CIBLES
<p><b><u>Renforcer la communication autour du DD&amp;RS</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Exploiter divers canaux de communication pour informer efficacement autour du DD&amp;RS (newsletter engagée, podcast, Instagram, MAJ ENT/site internet...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– DCOM</li> <li>– Associations étudiantes</li> <li>– SAM</li> <li>– Cellule DD&amp;RS</li> </ul>	2024	2026	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Nombre de communications</li> </ul>
<b>2.1.2 – ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT D'HABITUDES DES ÉTUDIANTS VERS DES PRATIQUES PLUS VERTUEUSES</b>				
<p><b><u>Encourager et faciliter la mobilité active (vélo, cheminement piéton)</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Réduire la discontinuité des voies piétonnes et des pistes cyclables sur le campus ;</li> <li>– Améliorer le cadre des cheminements piétons ;</li> <li>– Développer les équipements favorisant la mobilité active (parking, casier).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Cellule DD&amp;RS</li> <li>– Référent vélo</li> <li>– DATI</li> <li>– SUAPS</li> </ul>	2026	2029	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Nombre de parking vélos installés ou rénovés sur les campus ;</li> <li>– Augmentation du nombre de mobilité active sur le campus à travers des enquêtes.</li> </ul>

	PILOTES/ACTEURS	DÉBUT	FIN	INDICATEURS/CIBLES
<p><b><u>Accompagner les étudiants et notamment les associations étudiantes à réduire l'impact de leurs activités sur l'environnement</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Aider les associations à se coordonner au fonctionnement de l'établissement et ses différents services à l'aide de guide ;</li> <li>– Les rassurer et favoriser leur engagement en les outillant pour développer leur vie associative ;</li> <li>– Pérenniser leur association tout en prenant en compte l'impact environnemental de leurs actions et de leurs évènements.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Cellule DD&amp;RS</li> <li>– DCOM</li> <li>– VPE</li> <li>– VPFVU</li> <li>– Chargée de la vie associative</li> </ul>	2025	2026	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Nombre d'associations étudiantes impliquées dans les actions TEDS ;</li> <li>– Taux de pérennisation des associations ;</li> <li>– Nombre de dossiers « VEE » pouvant toucher à la TEDS.</li> </ul>
<b>2.1.3 – PROMOUVOIR LA CONTRIBUTION ET LA PARTICIPATION DES ÉTUDIANTS À LA VIE DE CAMPUS</b>				
<p><b><u>Encourager la participation des étudiants à la commission Vie de Campus</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– VPE</li> <li>– VPVU</li> </ul>	2024	2025	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Taux de présence des étudiants</li> </ul>
<p><b><u>Assurer une communication adéquate sur le dispositif de financement des associations et notamment par la CVEC et le FSDIE auprès des associations étudiantes</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– VPFVU</li> <li>– VPE</li> <li>– DAF</li> <li>– DCOM</li> <li>– Chargée de la vie associative</li> </ul>	2024	2029	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Distribution d'une fiche répertoriant les types de subventions disponibles pour les associations étudiantes ;</li> <li>– Au moins 40 associations accompagnées par des fonds CVEC et/ou FSDIE.</li> </ul>

	PILOTES/ACTEURS	DÉBUT	FIN	INDICATEURS/CIBLES
<b><u>Favoriser la communication et l'inscription des étudiants aux spectacles de la scène universitaire sur le campus du Mans</u></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Service Culture</li> <li>- VPFVU</li> <li>- DCOM</li> </ul>	2024	2025	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'une billetterie dématérialisée</li> </ul>

## 2.2 Citoyenneté étudiante

L'Université est un lieu d'émancipation pour les jeunes et permet de réaliser, pour beaucoup d'entre eux, leurs premiers engagements citoyens. L'objectif défendu ici est ainsi de développer la citoyenneté étudiante. Cette dernière doit s'entendre comme le fait, pour un étudiant, de prendre part de façon active à la vie universitaire. Une thématique qui peut se retrouver dans chaque partie du vécu d'un étudiant : la formation, les événements institutionnels, associatifs, la vie culturelle et sportive, etc. L'Université en fait un axe fort et soutient différentes actions et projets témoignant de cette volonté.

Dans ce cadre, la communauté universitaire a pu bénéficier d'une première édition d'un budget participatif en 2023, suivi de différentes réalisations saluées par les étudiants, à l'image du projet lauréat continuellement utilisé : une salle de repos à usage réservée aux étudiants. Suite à cette réussite, une nouvelle édition est souhaitée, pour permettre aux étudiants, de nouveau, de prendre part activement au développement de Le Mans Université.

Afin que les étudiants puissent se saisir de thématiques ou problématiques et travailler à leur résolution en lien avec les personnes compétentes au sein de l'Université, un encouragement à la mise en place de délégués de promotion est effectué, soutenu par l'adoption d'un statut pour l' élu étudiant. Ce statut doit permettre de rendre les étudiants encore plus actifs et volontaires au sein des instances universitaires.

Pour nourrir et développer cette dynamique, il est ici proposé de développer des communications spécifiques sur les rôles que doivent jouer les étudiants dans les différents conseils et commissions où ils sont élus ou invités.

Un étudiant étant également un jeune adulte en devenir, des actions ciblées sont proposées pour sensibiliser sur différents enjeux sociétaux comme la transition écologique et l'approche inclusive du genre et de la diversité.

VIE ET ENGAGEMENT ÉTUDIANT	PILOTES/ACTEURS	DÉBUT	FIN	INDICATEURS/CIBLES
<b>2.2.1 – RENDRE LES ÉTUDIANTS ENCORE PLUS ACTEURS DU FONCTIONNEMENT DE L'UNIVERSITÉ</b>				
<b><u>Communiquer sur le rôle des conseils centraux de l'Université</u></b> – Produire des vidéos témoignages d'étudiants-élus pour expliquer le rôle des conseils centraux	– DCOM – SAM	2024	2026	– Production des vidéos ; – Diffusion lors des rentrées universitaires et lors des élections étudiantes.

	PILOTES/ACTEURS	DÉBUT	FIN	INDICATEURS/CIBLES
<p><b><u>Contribuer au développement de l'esprit critique</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Développer une offre d'accompagnement ou formation aux enjeux de la production et de l'accès à l'information et aux médias (ateliers, rencontres...);</li> <li>– Promouvoir les ressources existantes à ce sujet (auto-formation, serious games...).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– SCD</li> <li>– Responsables pédagogiques</li> </ul>	2025	2029	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Mise à disposition de la formation;</li> <li>– Actions de promotion spécifiques.</li> </ul>
<p><b><u>Permettre aux élus étudiants d'exercer avec facilité leur mandat</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Faciliter la réservation d'espace pour les élus étudiants;</li> <li>– Mettre à disposition une enveloppe par liste en fonction du nombre d'élus;</li> <li>– Titulaires de financements de projets en lien avec leur mandat;</li> <li>– Permettre la mise en place d'un dispositif d'aménagement d'étude des élus étudiants (dispense d'assiduité, choix du groupe de TD/TP, rattrapage d'évaluation).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– VPCA</li> <li>– VPFVU</li> <li>– VPE</li> <li>– DGS</li> <li>– DEF</li> <li>– DAF</li> <li>– SAGJ</li> </ul>	2024	2025	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Adoption des statuts de l' élu étudiant;</li> <li>– Mise en place d'une formation à destination des élus étudiants.</li> </ul>

	PILOTES/ACTEURS	DÉBUT	FIN	INDICATEURS/CIBLES
<b><u>Renforcer le double maillage universitaire par la mise en place de délégué de promotion</u></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– VPE</li> <li>– VPFVU</li> <li>– DEF</li> <li>– SAGJ</li> <li>– Directions de composantes</li> </ul>	2024	2026	<ul style="list-style-type: none"> <li>– 75% des promotions de licence bénéficie d'un délégué de promotion</li> </ul>
<b><u>Renforcer les moyens d'actions étudiants pour l'Université par le renouvellement du dispositif de budget participatif</u></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– VPE</li> <li>– DAF</li> <li>– DATI</li> <li>– DCOM</li> <li>– SAGJ</li> </ul>	2024	2029	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Au moins 3 projets financés annuellement par le budget participatif</li> </ul>
<b><u>Pérenniser et démocratiser le dispositif de valorisation de l'engagement étudiant (VEE)</u></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– VPFVU</li> <li>– VPE</li> <li>– DEF</li> </ul>	2024	2029	<ul style="list-style-type: none"> <li>– 200 étudiants bénéficient annuellement de la VEE</li> </ul>

	PILOTES/ACTEURS	DÉBUT	FIN	INDICATEURS/CIBLES
<b>2.2.2 – CRÉATION D'UN TEMPS FORT TEDS DANS LE CALENDRIER ANNUEL DE L'ÉTABLISSEMENT</b>				
<p><b><u>Banaliser un temps fort TEDS et créer une dynamique d'établissement autour de cette thématique</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Positionner un temps fort TEDS, banalisé, au cours de l'année universitaire regroupant différentes initiatives autour de la thématique (projet de recherche, projet d'association étudiante, conférence/table ronde, projet étudiant, sortie de terrain sur le campus, atelier d'intelligence collective, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Cellule DD&amp;RS</li> <li>– Corps enseignant</li> <li>– Chargé de mission approche par compétences</li> <li>– VPFVU</li> <li>– DCOM</li> <li>– EVE</li> <li>– Associations étudiantes</li> <li>– Pôle culture scientifique</li> </ul>	2026	2027	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Nombre d'intervenants lors du temps fort TEDS ;</li> <li>– Estimation du nombre de participants à ce temps fort.</li> </ul>
<p><b><u>Création d'un vivier interne d'animateur d'atelier participatif tel que la « fresque du climat » dans un premier temps</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Généraliser les ateliers de sensibilisation à la « Fresque du Climat » dans l'événementiel de l'établissement ;</li> <li>– Proposer aux étudiants actifs dans une association de bénéficier de la formation pour devenir « Fresqueur ».</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Pôle Partenariat Innovation Entrepreneuriat</li> <li>– Pôle doctoral</li> <li>– Cellule DD&amp;RS</li> <li>– DRH</li> </ul>	2026	2027	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Nombre d'étudiants formés ;</li> <li>– Nombre d'étudiants sensibilisés ;</li> <li>– Nombre d'ateliers participatifs réalisés.</li> </ul>

	PILOTES/ACTEURS	DÉBUT	FIN	INDICATEURS/CIBLES
<p><b><u>Rendre plus responsable l'événementiel de l'établissement</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Création d'un guide de l'éco-événement pour les associations étudiantes (contacts internes/externes, exemple d'initiatives exemplaires, etc.) ;</li> <li>– Mettre en place un forum des nouveaux métiers à impact positif valorisant les Alumni travaillant dans les thématiques autour de la TEDS ;</li> <li>– Distribuer des goodies éco-responsables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– SUIO-IP</li> <li>– SFC</li> <li>– Pôle culture scientifique</li> <li>– DCOM</li> <li>– Associations étudiantes</li> <li>– SUAPS</li> <li>– Service Culture</li> </ul>	2025	2026	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Nombre d'événements étudiant rattachés à la TEDS ;</li> <li>– Réalisation du forum « Alumni » ;</li> <li>– Typologie des goodies distribués lors des différents événements.</li> </ul>
<b>2.2.3 – APPROCHE INCLUSIVE DU GENRE ET DE LA DIVERSITÉ</b>				
<p><b><u>Améliorer l'information auprès des étudiantes internationales sur les droits et santé sexuelle</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Mission Égalité femmes-hommes et de genre</li> <li>– Mission Inclusion et lutte contre les discriminations</li> <li>– Mission accompagnements des réfugiés et des migrants</li> <li>– Associations étudiantes</li> <li>– SSE</li> <li>– DCOM</li> <li>– DEF</li> <li>– Composantes</li> </ul>	2025	2026	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Mise en place d'un atelier (2h) sur les droits et santé sexuelle avec les étudiantes internationales primo-arrivantes</li> </ul>

	PILOTES/ACTEURS	DÉBUT	FIN	INDICATEURS/CIBLES
<p><b><u>Pérenniser l'Unité d'ouverture sur l'égalité FH</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mission Égalité femmes-hommes et de genre</li> <li>- Mission Inclusion et lutte contre les discriminations</li> <li>- DEF</li> </ul>	2024	2029	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription dans UEO et animations des groupes projets auprès des étudiants (novembre et mars) ;</li> <li>- Nombre d'animations-projets et supports des actions (affiches, jeux, sondages...).</li> </ul>
<p><b><u>Favoriser la communication non discriminante et non stéréotypée (hors textes réglementaires)</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Informer sur les modalités de rédaction des documents (formules englobantes, termes épicènes) ;</li> <li>- Faire connaître la procédure du dispositif du « prénom d'usage » pour les étudiants trans ou intersexes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mission Égalité femmes-hommes et de genre</li> <li>- Mission Inclusion et lutte contre les discriminations</li> <li>- SAGJ</li> <li>- DCOM</li> </ul>	2024	2029	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Valorisation sur l'intranet et ENT des outils pour cette communication (guides ...) ;</li> <li>- Nombre et types d'outils proposés ;</li> <li>- Nombre de demandes sur le prénom d'usage et demandes de précision par scolarités et enseignants.</li> </ul>

	PILOTES/ACTEURS	DÉBUT	FIN	INDICATEURS/CIBLES
<p><b><u>Mixité des formations et égalité de la représentation des femmes et des hommes à l'Université</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir l'accès égal des filles et des garçons à toutes les filières d'études ;</li> <li>- Valoriser les femmes en sciences - rendre plus accessible aux étudiantes des filières considérées comme masculines ;</li> <li>- Rendre visible sur le campus les femmes du Monde académique (toutes disciplines).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mission Égalité femmes-hommes et de genre</li> <li>- Mission Inclusion et lutte contre les discriminations</li> <li>- Composantes</li> <li>- VPFVU</li> <li>- CESAM</li> <li>- DCOM</li> </ul>	2024	2029	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Actions de communications ciblées ;</li> <li>- Nombre annuel de portraits de chercheuses et/ou étudiantes pour valoriser des filières peu mixtes ;</li> <li>- Nommage des salles des campus dans une perspective de mixité.</li> </ul>

## 2.3 L'offre de logement étudiant

L'accès à un logement représente souvent une problématique particulièrement importante pour les étudiants. Il peut conditionner son choix d'orientation et aura nécessairement un impact majeur sur son budget. C'est pourquoi des schémas politiques locaux peuvent amener à porter une attention spécifique aux conditions d'accès à l'enseignement supérieur et à la qualité de vie des étudiants, tel que c'est le cas actuellement au niveau des agglomérations mancelle et lavalloise. L'offre quantitative et qualitative, sujet complexe, est donc un enjeu fort pour les acteurs impliqués dans ce domaine. Il est ainsi stratégique qu'ils puissent porter des regards croisés afin d'évaluer, et si possible, d'anticiper les rapports d'offre et de demande à travers des temps spécifiques dédiés.

VIE ET ENGAGEMENT ÉTUDIANT	PILOTES/ACTEURS	DÉBUT	FIN	INDICATEURS/CIBLES
<b>2.3.1 – ANTICIPER ET LUTTER CONTRE LES DIFFICULTÉS D'ACCÈS AUX LOGEMENTS ÉTUDIANTS</b>				
<p><u>En lien avec les politiques locales, mise en place d'un groupe réflexif sur la thématique « Logement étudiant »</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– VPFVU</li> <li>– VPE</li> <li>– CROUS</li> <li>– Le Mans Métropole</li> <li>– CESAM</li> <li>– Laval Agglomération</li> </ul>	2024	2029	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Organisation de temps de travail semestriel ;</li> <li>– Contribution aux productions de schéma directeur local en lien avec le logement étudiant.</li> </ul>

## 2.4 Encouragement à la mobilité étudiante

La mobilité étudiante sortante est une opportunité importante pour les étudiants. Dans un monde de plus en plus interconnecté, elle s'impose comme un atout majeur pour les jeunes en quête d'ouvertures académique et professionnelle. Cette expérience unique permet aux étudiants de s'immerger dans une nouvelle culture, d'apprendre une langue étrangère et de développer des compétences interculturelles essentielles. Au-delà de l'enrichissement personnel, la mobilité internationale renforce considérablement l'employabilité des diplômés, leur offrant souvent un avantage concurrentiel sur le marché du travail. Les programmes d'échanges, tels qu'Erasmus+ en Europe, permettent de soutenir les étudiants dans cette ambition.

Cette expérience contribue à forger l'autonomie, la confiance en soi et la capacité d'adaptation des étudiants. Elle est pertinente pour former une génération ouverte sur le monde, capable de relever les défis globaux et de construire des ponts entre les nations. Membre de l'alliance européenne COLOURS, Le Mans Université est ainsi engagée dans l'accompagnement de ses étudiants pour encourager la mobilité sortante et valoriser l'acquisition des expériences issues des mobilités sortantes.

VIE ET ENGAGEMENT ÉTUDIANT	PILOTES/ACTEURS	DÉBUT	FIN	INDICATEURS/CIBLES
<b>2.4.1 – MIEUX SE PRÉPARER A ET RÉUSSIR SA MOBILITÉ EUROPÉENNE</b>				
<p><b><u>Mise en place de formations intensives spécifiques pendant les vacances (n=20, durée 1 semaine) pour développer les compétences langagières et préparer un projet de mobilité</u></b></p> <p><i>Action en lien avec l'alliance européenne COLOURS</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ML</li> <li>- SRI</li> <li>- DEF</li> <li>- Composantes</li> </ul>	2024	2025	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'étudiants nationaux qui participent aux actions ;</li> <li>- Nombre de modules proposés dans ces actions ;</li> <li>- Nombre d'étudiants qui concrétisent un projet de mobilité dans l'année+1.</li> </ul>

	PILOTES/ACTEURS	DÉBUT	FIN	INDICATEURS/CIBLES
<b><u>Accompagner les étudiants dans leur démarche de préparation d'une mobilité pour une formation à l'étranger en proposant des ateliers de préparation de CV et de simulation d'entretien</u></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ML</li> <li>- SRI</li> <li>- DEF</li> <li>- Composantes</li> </ul>	2024	2025	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'étudiants nationaux qui participent aux actions ;</li> <li>- Nombre de modules proposés dans ces actions ;</li> <li>- Nombre d'étudiants s'inscrivant dans une formation à l'étranger dans l'année +1</li> </ul>
<b><u>Sensibiliser et renseigner sur la mobilité sortante</u></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ML</li> <li>- SRI</li> <li>- DEF</li> <li>- Composantes</li> </ul>	2024	2029	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'une semaine de sensibilisation à la mobilité sortante</li> </ul>
<b><u>Proposer des ateliers d'accompagnements pour préparer la recherche d'emplois à l'international</u></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ML</li> </ul>	2024	2029	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 ateliers par an</li> </ul>

# ΑΧΕ 3 – ΣΑΝΤÉ ÉΤΥΔΙΑΝΤΕ



### 3.1 Offre de services de santé et suivi

Pour contribuer au bien-être des étudiants, les enjeux liés à la santé sont essentiels. Notamment, dans un contexte universitaire où des étudiants peuvent se retrouver éloignés de leur médecin traitant. Le territoire sarthois étant également en souffrance en termes d'offre médicale, le service de santé étudiant, accompagné et soutenu par l'Agence Régionale de Santé (ARS), représente un lieu privilégié d'accès à une variété de soins ou de consultations (médecine générale, nutrition, psychologie, gynécologie). En son sein, sont aussi regroupés les acteurs de l'action sociale afin de constituer un véritable continuum d'assistance. L'ARS soutient et accompagne les actions du SSE par le financement d'étudiants relai-santé qui, dans un contexte facilitant d'échange entre pairs, joue également un rôle moteur dans la promotion du SSE. Il apparaît ainsi important d'apporter un soutien à l'action de ces étudiants relai-santé. La situation parentale des étudiants pouvant apporter son lot de difficultés à plusieurs niveaux, il est également proposé, au titre d'actions nouvelles, de travailler spécifiquement sur l'aménagement des études en lien avec la parentalité.

<b>SANTÉ ÉTUDIANTE</b>	<b>PILOTES/ACTEURS</b>	<b>DÉBUT</b>	<b>FIN</b>	<b>INDICATEURS/CIBLES</b>
<b>3.1.1 – SOUTENIR ET DÉVELOPPER LE PANEL D' ACTIONS PROPOSÉ PAR LE SSE</b>				
<b><u>Favoriser l'action des étudiants relais santé à travers une dispense d'assiduité</u></b>	– SSE – DEF – Composantes	2025	2026	– Inscription dans les justificatifs de dispense d'assiduité

	PILOTES/ACTEURS	DÉBUT	FIN	INDICATEURS/CIBLES
<p><b><u>Aménagement des études en lien avec la parentalité</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Faire un état des lieux sur les problématiques liées à la grossesse et à la parentalité chez les étudiants ;</li> <li>– Informer sur et veiller au respect des congés pré et post accouchement ;</li> <li>– Améliorer le suivi des grossesses au centre de santé ;</li> <li>– Accompagner la parentalité en mettant en place des ateliers spécifiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– SSE</li> <li>– Mission Égalité femmes-hommes et de genre</li> <li>– Cellule DD&amp;RS</li> </ul>	2025	2026	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Réalisation d'une enquête « Grossesse et Parentalité » ;</li> <li>– Recensement annuel des situations de grossesse et des étudiants parents ou à venir ;</li> <li>– Mise en place des ateliers parentalités. <i>(Cible en fonction de l'enquête préliminaire)</i></li> </ul>
<p><b><u>Encourager la pratique physique et sportive au bénéfice du bien-être des étudiants</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Réserver des places à certaines activités physiques et sportives du SUAPS à des étudiants sur recommandation du SSE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– SSE</li> <li>– SUAPS</li> </ul>	2024	2029	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Nombre d'étudiants ayant bénéficié du dispositif</li> </ul>

## 3.2 Prévention

Dans les contextes locaux mayennais et sarthois de relative désertification médicale, les actions de prévention ont une importance de plus en plus stratégique. Elles sont essentielles à la préservation de la santé et donc au bien-être des étudiants. Toute l'équipe du SSE, avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé (ARS), a déjà mis en place de nombreux ateliers récurrents en lien avec le bien-être psychologique, la nutrition, la santé sexuelle... Il est proposé ici des actions supplémentaires sur des thématiques très actuelles avec la volonté de porter ces dimensions sur les campus du Mans et de Laval.

SANTÉ ÉTUDIANTE	PILOTES/ACTEURS	DÉBUT	FIN	INDICATEURS/CIBLES
<b>3.2.1 – SOUTENIR DES ACTIONS EN LIEN AVEC DES ENJEUX ACTUELS DE PREVENTION SUR LES DEUX CAMPUS</b>				
<p><b><u>Réaliser une enquête pour cerner les problématiques locales liées à la santé étudiante, la discrimination, les violences sexistes et sexuelles</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– SSE</li> <li>– DCOM</li> <li>– Cellule V2S</li> <li>– Mission Égalité femmes-hommes et de genre</li> </ul>	2024	2025	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Taux de réponses à l'enquête</li> </ul>
<p><b><u>Création d'une UEO Sensorialité et gestion du stress</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Permettre aux étudiants d'être plus acteurs de leur santé ;</li> <li>– Aider les étudiants à être bien dans leur corps et dans leur tête pour mieux gérer le stress dans leur vie universitaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– SSE</li> </ul>	2024	2025	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Nombre d'étudiants inscrits ;</li> <li>– Nombre de sessions ouvertes à la fin du SDVE.</li> </ul>

	PILOTES/ACTEURS	DÉBUT	FIN	INDICATEURS/CIBLES
<p><b><u>Développer des ateliers nutrition « speed cooking » pour le campus de Laval</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Inciter les étudiants à cuisiner des recettes simples, rapides et à petit prix, avec des produits de l'AMAP locale et le marché solidaire ;</li> <li>– Échanger sur et renforcer les savoirs faire et les connaissances nutritionnelles des étudiants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– SSE</li> </ul>	2025	2026	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Nombre d'étudiants participant aux ateliers ;</li> <li>– Réponses à une enquête alimentaire auprès de l'AMAP et du marché solidaire.</li> </ul>

### 3.3 Prise en charge du handicap

Le schéma directeur du handicap de Le Mans Université manifeste la prise de conscience de l'établissement et de sa volonté d'agir afin de faciliter le quotidien de celles et ceux devant qui des entraves peuvent se dresser sans qu'elles ne soient manifestes aux yeux de leur entourage. Diverses actions sont menées afin de toucher le spectre le plus large possible de bénéficiaires et donc bien entendu, les étudiants. Ainsi, le Relais Handicap prend en charge chaque année un nombre grandissant d'étudiants (333 en 2023), proposant des aménagements personnalisés en fonction des besoins de chacun. Dans cette mission, il bénéficie du soutien des services concernés au sein de l'Université ainsi que d'un ancrage territorial fort.

La sensibilisation au handicap passe également par l'une des missions fondatrices de l'Université : la formation. Les enseignements dispensés, ainsi que l'accompagnement vers l'emploi de nos diplômés, sont deux leviers que Le Mans Université actionne pour favoriser l'inclusion des étudiants porteurs de handicap.

Enfin, de manière plus concrète mais tout aussi essentielle à la facilitation du quotidien des usagers et des personnels, les services techniques tels que la direction des affaires technique et immobilières et le service santé sécurité au travail travaillent à rendre nos campus toujours plus accessibles. La direction du numérique et la direction de la communication s'assurent notamment de la mise en conformité progressive de nos outils numériques au Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA).

À l'automne 2023, une référente Inclusion et discrimination a été nommée afin de renforcer les équipes dédiées à la sensibilisation aux handicaps et à l'accompagnement des personnes qui en souffrent.

NB : Dans le cadre de ce schéma directeur de la vie étudiante, les actions spécifiques au schéma directeur du handicap ne seront pas retranscrites ici, elles sont accessibles directement sur ce lien : <https://www.univ-lemans.fr/fr/universite/valeurs-et-engagements/inclusion.html>

SANTÉ ÉTUDIANTE	PILOTES/ACTEURS	DÉBUT	FIN	INDICATEURS/CIBLES
<b>3.3.1 – DÉPLOIEMENT DES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP</b>				
<u>Encourager les actions en direction des étudiants en lien avec le schéma directeur du handicap</u>	– SSE – Relai Handicap	2024	2029	– Nombre d'actions du schéma directeur du handicap réalisés en direction des étudiants

### 3.4 Lutte contre les violences sexistes et sexuelles et autres formes de discrimination

La lutte contre les violences sexistes et sexuelles ou toute formes de discrimination est un enjeu crucial pour permettre un épanouissement plein et entier de la communauté universitaire. Au sein de ses formations comme sur ses campus, cette thématique a fait l'objet d'un fort développement depuis plusieurs années, notamment par le développement de la cellule V2S, visant à résoudre tout conflit pouvant survenir sur cette thématique, en veillant à l'anonymisation des victimes par cette procédure. Néanmoins, il est nécessaire de forcer l'exigence, et de développer toujours plus d'actions afin de s'approcher d'une nullité, sur nos campus, de situations discriminantes. Pour permettre la réalisation de cette ambition, trois acteurs sont majoritairement associés, la mission Égalité femmes-hommes et de genre, le service de santé étudiante et les associations étudiantes.

SANTÉ ÉTUDIANTE	PILOTES/ACTEURS	DÉBUT	FIN	INDICATEURS/CIBLES
<b>3.4.1 – LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES ET AUTRES FORMES DE DISCRIMINATION</b>				
<p><b><u>Développer le travail au réseau pour mettre en place des actions innovantes contre toutes les formes de discriminations</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Mission Égalité femmes-hommes et de genre</li> <li>– Mission Inclusion et lutte contre les discriminations</li> <li>– VPE</li> <li>– Associations étudiantes</li> <li>– Service culture</li> <li>– SSE</li> <li>– DNUM</li> <li>– Pôle doctoral</li> <li>– DCOM</li> </ul>	2025	2026	<ul style="list-style-type: none"> <li>– 2 rencontres par an entre associations, la mission Égalité FH et de genre et la référente Inclusion et lutte contre les discriminations ;</li> <li>– 1 ou 2 projet(s) étudiants par an sur la prévention des VSS et violences de genre.</li> </ul>

	PILOTES/ACTEURS	DÉBUT	FIN	INDICATEURS/CIBLES
<p><b><u>Impliquer et co-construire avec les associations étudiantes des projets et actions de sensibilisation sur les VSS, les violences de genre (identité de genre, orientation sexuelle) et les discriminations lors des temps forts, les journées d'intégration et les soirées étudiantes</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Travailler avec les partenaires associatifs locaux (Collectifs ToutSexplique 72 ET 53 – Planning familial, CIDFF, Homogène...) et nationaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Mission Égalité femmes-hommes et de genre</li> <li>– Mission Inclusion et lutte contre les discriminations</li> <li>– VPE</li> <li>– Associations étudiantes, BDE</li> <li>– Service culture</li> <li>– SSE</li> <li>– DCOM</li> </ul>	2025	2026	<ul style="list-style-type: none"> <li>– 2 rencontres ciblées entre associations et la Mission Égalité femmes-hommes et de genre</li> </ul>
<p><b><u>Communiquer régulièrement sur la Cellule V2S par différents canaux (vidéos, campagne affichage, exposition, jeux interactifs...)</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Mission Égalité femmes-hommes et de genre</li> <li>– Mission Inclusion et lutte contre les discriminations</li> <li>– DCOM</li> </ul>	2024	2029	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Communication régulière et au début de chaque semestre sur la Cellule V2S (vidéo, jeux interactifs, affichage) et de la mission Égalité FH et de genre</li> </ul>
<p><b><u>Diversifier les interventions culturelles et artistiques sur le sexisme et les V2S et les discriminations</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Ateliers de self-défense féministe, théâtre-forum, interventions théâtralisées dans les salles de cours et les amphis, projections</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Mission Égalité femmes-hommes et de genre</li> <li>– Service Culture</li> <li>– Composantes</li> <li>– Mission Inclusion et lutte contre les discriminations</li> </ul>	2024	2029	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Nombre de participants aux divers ateliers</li> </ul>

	PILOTES/ACTEURS	DÉBUT	FIN	INDICATEURS/CIBLES
<p><b><u>Développer les formations sur les VSS et violence de genre destinées aux étudiants</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Diffuser et valoriser sur la plateforme numérique le MOOC VSS – engagement étudiant... ;</li> <li>– Valoriser le suivi du MOOC par un open badge ;</li> <li>– Augmenter le nombre des membres des BDE et des étudiants relais santé formés ;</li> <li>– Améliorer la formation des doctorants (présentation de la cellule lors de la journée d'accueil des nouveaux doctorants, intervention d'association spécialisée).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Mission Égalité femmes-hommes et de genre</li> <li>– Mission Inclusion et lutte contre les discriminations</li> <li>– VPE</li> <li>– Associations étudiantes</li> <li>– BDE</li> <li>– SSE</li> <li>– DNUM</li> <li>– Pôle doctoral</li> </ul>	2024	2029	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Mise en place du MOOC et de l'open badge ;</li> <li>– Nombre d'étudiants obtenant l'open badge ;</li> <li>– Nombre d'étudiants membres de BDE et d'étudiants relais santé formés ;</li> <li>– Nombre de doctorants formés.</li> </ul>
<p><b><u>Soutenir la formation des membres de la Cellule V2S – y compris étudiants (Master, Doctorat)</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Mission Égalité femmes-hommes et de genre</li> </ul>	2024	2029	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Membres de la cellule régulièrement formés</li> </ul>



Notre ambition,  
**C'EST**  
**VOUS !**

